

# Permis de conduire : je ne supporte pas le mépris dont je suis l'objet



Bonjour Madame Charlet,

N° de dossier 673769      6559

Vous m'avez fait parvenir un courrier concernant mon très grave excès de vitesse du 4 décembre 2019.

Vous mentionnez que j'ai rempli les conditions pour que mon point me soit réattribué.

Monsieur,

Le 04 décembre 2019, à 10h40 à Pinas, vous aviez commis une infraction au Code de la route qui avait entraîné le retrait de 1 point de votre permis de conduire.

Le Code de la route prévoit la récupération de ce point à l'issue d'une période de 6 mois, sous réserve de ne pas commettre une nouvelle infraction entraînant un retrait de point(s)\*.

Vous remplissez cette condition. À ce titre, j'ai la satisfaction de vous informer que **1 point vient de vous être réattribué**. Votre solde de points est donc à ce jour de **12 points** sur un capital de 12 points\*\*.

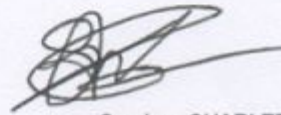
Pendant ces 6 mois, votre comportement de conducteur s'est probablement traduit par un respect accru des règles de conduite. Aussi, je vous encourage à maintenir votre vigilance pour ne plus perdre de points mais surtout pour protéger votre vie ainsi que celle de vos proches et des autres usagers sur la route.

En agissant ainsi, vous contribuez à rendre la route plus sûre pour l'ensemble de la collectivité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

À Paris, le 20 juin 2020

Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation,  
La Cheffe du bureau national des droits à conduire



Carolyn CHARLET

Rouler à 59 km/h au lieu de 50, soit 5 km/h après la vitesse retenue qui est de 54 km/h, c'est vraiment un très grand abus de ma part, j'en suis désolé et en même temps fier d'avoir retrouvé l'intégralité de ces points, car je suis un potentiel délinquant de la route, voire, qui sait, un assassin, un criminel. Heureusement qu'il y a la présomption d'innocence.

Je suis désolé également d'avoir pu vous faire perdre votre temps et celui de tout votre personnel, ce qui vous crée des dépenses superflues, en cette époque de diète économique.

Vous écrivez fort habilement que pendant ces 6 mois, mon comportement de conducteur s'est traduit par un respect accru des règles de conduite, et que vous m'encouragez à maintenir ma vigilance pour protéger ma vie ainsi que celle de mes proches et des autres usagers sur la route.

Si l'état des routes de France était aussi bien surveillé et entretenu que le soin que vous prenez à mon égard et celui des

usagers, nous ne serions pas obligés d'avoir constamment les yeux rivés sur le compteur kilométrique.

En revanche, pendant ces 6 mois, j'ai été confiné au Maroc avec ma femme dans mon camping car. Mes problèmes de santé ne vous ont pas trop préoccupée. Les multiples courriels aux ambassades et consulats de France dans ce pays et ceux envoyés au ministère des Affaires étrangères à Paris sont toujours sans réponses à ce jour. Mais vous, votre préoccupation principale est la sécurité de tous, les petits détails de meurtre, en traînant une jeune infirmière sur 800 après l'avoir percutée volontairement par un conducteur probablement sans permis, forcément sans assurance et voire un peu shooté, ne vous inquiète pas.

Je vais utiliser la même formule de politesse que vous, puisque vous me méprisez à tel point que vous n'avez pas regardé que j'ai 73 ans, que j'ai eu mon permis VL le 17/06/1965 soit 2 mois après mes 18 ans, que j'ai passé mon permis poids lourd, transport en commun le 13/08/1980 et une troisième fois le 26/12/2001 pour la moto. Avec mon métier de couvreur commencé à l'âge de 14 ans, mis à la retraite à 59 ans, dont 20 ans à mon compte, aucun arrêt de travail. Que j'ai fait des millions de kilomètres avec tous les types de véhicule, y compris ceux des pompiers, ambulanciers, et camping car maintenant, que je n'ai eu que 1 ou deux accidents responsables sans gravité. Mais votre travail obsessionnel, qui n'est que financier, vous aveugle.

Je vous souhaite une bonne réception.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma sincère considération.

**Georges Hespel**